

PRÉPARER LA RENTRÉE 2017

Dossier de presse
Jeudi 9 mars 2017



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

L'apprentissage des langues vivantes est un enjeu majeur dans le monde qui est le nôtre. Voilà pourquoi une stratégie cohérente, ambitieuse et raisonnée lui est consacrée depuis la rentrée 2016. Elle vise à trois objectifs : organiser l'apprentissage plus précoce des langues, favoriser la continuité des apprentissages de l'école au collège puis au lycée, et diversifier davantage les langues apprises, en particulier au profit de l'allemand.

La diversité des langues dans le premier degré et leur continuité au collège ; l'offre en LV2 au collège

La France était l'un des pays où l'on apprenait le plus tard les langues vivantes. Cet apprentissage a été avancé : **la LV1 se démarre désormais au CP et la LV2 en 5^e.**

Pour s'assurer de la continuité des parcours linguistiques du CP jusqu'au lycée, et pour redynamiser la diversité linguistique, en particulier dans le premier degré, mais aussi dans les collèges en LV2, il a fallu pour la première fois dessiner à l'échelle de toute la France une carte des langues.

S'agissant de la priorité numéro 1 quant à la diversité des langues proposées aux élèves, à savoir l'apprentissage de l'allemand, les objectifs ambitieux qui avaient été fixés sont atteints. Une progression du nombre d'apprenants de 487 000 à 515 000 était annoncée. **À la rentrée 2016, cet objectif est respecté, avec 516 869 collégiens apprenant l'allemand.** Cela représente une augmentation de 6 %. L'avancement de la LV2 de la 4^e à la 5^e a ainsi conduit à une augmentation importante de la part d'élèves étudiant l'allemand : ils étaient 17,5 % de germanistes en 4^e en 2015, ils sont désormais 18,9 % en 5^e en 2016.

La rentrée 2017 devra conforter cette tendance puisque **1 000 écoles supplémentaires proposent depuis 2016 allemand en LV1 et 700 collèges l'allemand en LV1.**

La deuxième édition de la semaine des langues vivantes, qui se tiendra du 15 au 20 mai 2017, a pour vocation de sensibiliser le grand public à la diversité linguistique qui existe sur notre territoire et à l'atout que représentent les langues vivantes et leurs dimensions culturelles. Cette semaine s'inscrit également dans la volonté de susciter l'envie de les apprendre et de les utiliser. Elle doit aussi être l'occasion de sensibiliser à la mobilité et à l'ouverture internationale.

Les enseignements internationaux de langues étrangères (EILE)

Les enseignements de langue et de culture d'origine (Elco) poursuivent leur évolution vers un dispositif inspiré des sections internationales existant dans le premier degré. Désormais, l'apprentissage de ces langues est offert dans le cadre **d'enseignements internationaux de langues étrangères (EILE)**, facultatifs et ouverts à tous les élèves volontaires des écoles les

proposant à partir de la classe de CE1, à raison d'1 heure 30 chaque semaine, en plus des 24 heures hebdomadaires. Les compétences acquises par les élèves sont systématiquement évaluées. L'enseignement doit être assuré par des enseignants mis à disposition par les pays partenaires et parlant parfaitement le français. L'attention portée à la qualité des enseignements sera renforcée.

Pour l'année scolaire 2017-2018, l'objectif est le passage de tous les partenariats avec les pays de langue arabe (Maroc, Algérie, Tunisie) au nouveau dispositif EILE. Le processus actuellement en cours de finalisation avec les pays concernés se mettra en place progressivement afin de tenir compte des spécificités de chaque pays et de réunir toutes les garanties d'une transition réussie. Il s'agira également de consolider la réforme déjà mise en place avec le Portugal.

À la fin de la période de transition (2016-2018) il sera mis un terme aux Elco.

À RETENIR

LV1 pour tous dès le CP

LV2 pour tous dès la 5^e

+ 1 000 écoles
enseignant l'allemand

+ 700 collèges
enseignant l'allemand en LV2

**→ Fin des enseignements de langue
et de culture d'origine engagée d'ici 2018**